

**BULLETIN BI-MENSUEL**

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Abonnement }  
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :  
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

1742 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux  
c/c Lyon, 101-98**ORDRE DU JOUR**

DE LA

*Séance générale du Lundi 26 Février 1923, à 5 heures.*1<sup>o</sup> *Vote sur la candidature de :*

MM. Lemarchand, Morin, Rouquet, Gruardet, Abot, Chéneau, Salis, Glais, Lebuy, Bersot, Armanet, Hill et de M. Trelease (W), head of the Department of Botany, University of Illinois, Urbana, Illinois (U. S. A.), parrains MM. Riel et Pétrequin. — M. Pinet (Albert), au Bois Ley, Pouilly-sous-Charlieu (Loire), parrains MM. Perronnet et Usuelli. — M. Thaxter (Roland), professor of Cryptogamic Botany, Harvard University, Seven Scott street, Cambridge, Massachusetts (U. S. A.), parrains MM. Riel et Pétrequin. — M. Berger (D<sup>r</sup> Paul), les Avenières (Isère). — M. Dournon (Henri), pharmacien, Beaurepaire (Isère), parrains MM. Damians et Riel. — M. Salins, 82, rue Vendôme, Lyon, parrains MM. Pinaton et Pouchet. — M. Boyer (D<sup>r</sup> Paul), licencié ès sciences, 13, place du Pont, Lyon, parrains MM. Rebourts et Vanev.

2<sup>o</sup> *Présentation de :*

M. Hassler (D<sup>r</sup> Jean), rue de l'Archevêché, Vienne (Isère), par MM. Falcoz et Cl. Jaquet. — M. Ducarre, instituteur, Anzy-le-Duc, par Marcigny (Saône-et-Loire), par MM. Usuelli et Riel. — M. Bérard (D<sup>r</sup> Albert), Dieulefit (Drôme). — M. Romanetto (Abel), pharmacien, 8, place de la Liberté, Annonay (Ardèche), *Botanique- Mycologie*, par MM. Damians et Riel. — M. Duray (J.-B.), Saint-Nizier-sous-Charlieu (Loire), *Apiculture*. — M. Montet (Amédée), au Bas des Gatilles, Saint-Nizier-sous-Charlieu

### Bibliographie.

J. GATTEFOSSÉ et E. JAHANDIEZ. — Essai de bibliographie botanique marocaine. (*Bulletin de la Société des Sciences du Maroc*, tome II (1922) n<sup>os</sup> 3 et 4.) — L'étude de la flore marocaine, longtemps négligée par suite des difficultés d'exploration, est poussée activement depuis la pacification progressive de l'empire chérifien : on ne peut mieux le constater qu'en parcourant cette énumération des notes et publications qui lui ont été consacrées, de 1675 à nos jours. Le travail de MM. J. Gattefossé et E. Jahandiez, fruit de patientes recherches, sera particulièrement apprécié de tous ceux qui s'intéressent à la flore d'une région où il y a encore tant à découvrir. — J. TIMÉBAUT.

---

### Bibliographie lépidoptérologique

DOGNIN. — *Hétérocères nouveaux de l'Amérique du Sud*, fascicule XXI, 6 janvier 1923. Rennes. imprimerie Oberthür, 38 p. — Ce fascicule renferme la description de 58 espèces et de deux variétés nouvelles, appartenant aux familles suivantes : *Amatidae*, *Lithosiadae*, *Liparidae*, *Ceruridae*, *Geometridae*, *Attacidae*, *Cossidae*, *Lasiocampidae*, *Megalopygidae*, *Cochliodidae*. Dans la famille des *Ceruridae*, sont décrits deux genres nouveaux : *Oloria*, pouvant se placer auprès du genre *Antliopha* Schaus. et *Thyana*, pouvant se placer vers le genre *Magava* Walker.

PH. R.

---

### SEANCE GÉNÉRALE DU 12 FÉVRIER

M. POUCHET présente les champignons suivants :

*Lycogala flavo-fuscum* Rost. Récolté sur tilleul, le 4 février 1923, à Bron.

*Spumaria alba* D. C., à Tassin.

*Collybia cirrata* Pers, sur *Armillaria mellea*. Récolté à Tassin.

*Collybia tuberosa* Fries, sur *Russula nigricans*, à Tassin.

M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR présente un certain nombre de *Plinius Fur*, assez dissemblables les uns des autres par leur taille variant de 2 à 4 millimètres, et par leur couleur, allant du noir au brun clair. La détermination en a été faite par lui, et confirmée par l'examen de M. PIC.

Ces insectes s'étaient multipliés en grand nombre (près de 1.500), et leurs générations successives avaient vécu aux dépens de quelques branches de gui placées dans une boîte métallique fermant hermétiquement, et laissées dans le repos le plus complet pendant toute la durée de la guerre.

Ce fait, que des insectes placés dans les mêmes conditions d'existence, puissent devenir si différents, semble prouver la variabilité de certaines espèces en dehors de toute influence, géographique ou autre.

---